

*Vincent Regnault, Avocat  
Conseiller juridique principal  
Affaires réglementaires et réclamations  
Ligne directe : (514) 598-3102  
Télécopieur : (514) 598-3839  
Courriel : [vregnault@gazmetro.com](mailto:vregnault@gazmetro.com)  
Adresse courriel pour ce dossier : [dossiers.reglementaires@gazmetro.com](mailto:dossiers.reglementaires@gazmetro.com)*

**PAR SDE ET PAR COURRIER**

Le 18 août 2011

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**  
Tour de la bourse  
800, Place Victoria - bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Demande de modifier les tarifs de Société en commandite Gaz  
Métro à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2011  
Notre dossier : 312-00458  
Dossier Régie : R-3752-2011**

---

Chère consœur,

En prévision de l'audience qui débutera le 7 septembre prochain, Gaz Métro souhaite demander la reconnaissance des Drs. Roger A. Morin et Larry Kennedy à titre d'expert. À cette fin, vous trouverez ci-dessous les informations requises, le cas échéant, par l'article 29 du *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie*.

**1. D<sup>r</sup> Roger A. Morin**

Les coordonnées du Dr Morin sont :                      9 Avenue King  
Jekyll Island,  
Georgie, 31527

Le Dr Morin a été mandaté afin d'émettre son opinion principalement sur les questions relatives au taux de rendement raisonnable applicable à Gaz Métro, sur sa structure en capital appropriée considérant son risque d'affaires de même que sur la formule d'ajustement automatique du taux de rendement. L'ensemble des opinions, conclusions et recommandations du Dr Morin a été déposée sous la cote [la vie en bleu](#)

Gaz Métro-7, Document 12, ainsi qu'aux réponses formulées dans le cadre des demandes de renseignements, soit les pièces Gaz Métro-7, Documents 12.1 à 12.8. Gaz Métro souhaiterait que la Régie reconnaisse le Dr Morin à titre d'expert à l'égard des questions mentionnées ci-dessus. À cette fin, la Régie trouvera ci-joint le *curriculum vitae* du Dr Morin qui décrit l'ensemble de ses compétences justifiant sa qualification à titre d'expert.

## **2. Dr Larry Kennedy**

Les coordonnées du Dr Kennedy sont :      GANNETT FLEMING, INC.  
200 Rivercrest Drive S.E.  
Suite 277  
Calgary, Alberta T2C 2X5

Le Dr Kennedy a été mandaté afin qu'il émette son opinion sur les taux d'amortissement applicables aux actifs de distribution, de stockage et de transmission de Gaz Métro. L'ensemble des opinions, conclusions et recommandations du Dr Kennedy a été déposée sous la cote Gaz Métro-6, Document 8, ainsi qu'aux réponses formulées dans le cadre des demandes de renseignements, soit les pièces Gaz Métro-6, Document 8.3 (question 24.1), Gaz Métro 6, Document 8.4 (question 25.1), Gaz Métro-6, Document 8.6 (question 27.2), Gaz Métro-6, Documents 8.8 et 8.9, Gaz Métro 6, Document 8.12 (questions 4.1 et 4.3). Gaz Métro souhaiterait que la Régie reconnaisse le Dr Kennedy à titre d'expert à l'égard des taux d'amortissement applicables aux actifs de distribution, de stockage et de transmission de Gaz Métro. À cette fin, la Régie trouvera ci-joint le *curriculum vitae* du Dr Kennedy qui décrit l'ensemble de ses compétences justifiant sa qualification à titre d'expert.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Vincent Regnault

VR/mb

C.c. : Me Éric Dunberry – Norton Rose OR